

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 22
Procurations : 2
Suffrages exprimés : 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2025/D/02/3-1/007

**OBJET : ACQUISITION DE TERRAINS SITUÉS AVENUE CHER SOLOGNE DESTINÉS A LA
CONSTRUCTION D'UN CRÉMATORIUM**

Le 12 Février 2025 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : 05 Février 2025
Secrétaire de séance : Gérard MARGOTTIN

Présents : Mesdames Marie-Laure BERTHIER, Muriel BOISSONNET, Stella COCHETON, Suzanne DECHAMPS, Angélique DUBE, Marie-José FERREIRA, Michelle GAUTHIER, Valérie PACAUD, Muriel PASQUER et Corine SERIEYS.

Messieurs Bruno BERNARD, Eric BOURNY, Michel CÉPÉRO, Guillaume CLERC, Guy DOUSSAUD, Stéphane GARREAU, Bruno GIRARD, Gérard MARGOTTIN, Pascal MASSON, Vincent SOMMIER et Claude TESSIER.

Absents ayant donné pouvoir : Madame Michelle MILLAN (Pouvoir M DOUSSAUD)

Monsieur Nicolas MARTINS (Pouvoir Mme DUBE)

Absents excusés : Madame Magali BRIEUX

Messieurs Grégoire BERT, Philippe CHAMARD et Georges MOUSSIER

Vu la délibération du conseil municipal n° 2023/D/10/1-2/116 en date du 27 octobre 2023 relative à la création, la gestion d'un crématorium et la concession de service public avec notamment l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation de cette opération auprès de la Communauté de Communes Val de Cher Controis propriétaires des terrains.

Vu l'avis du service du Domaine en date du 22 janvier 2024.

Vu le courrier de la commune de Selles-sur-Cher en date du 12 mars 2024.

Vu le projet de plan de division réalisé par le Cabinet GEOPLUS de Romorantin-Lanthenay en date du 13 mars 2024.

Vu la délibération n° 18M24-4 du bureau exécutif communautaire en date du 18 mars 2024 qui autorise la cession au prix de 8 euros HT/m², TVA en sus des parcelles cadastrées ZB n° 181p, 184p, 185p, 187p, 189p, 208p, 224p, 225p, 231p, 236p, 238p, 241p, 242p, 246p, 249p, 252p, 255p, 258p, 260p, 262p, 265p et 268p d'une superficie totale de 8 853 m² sises Avenue Cher Sologne à la Commune de Selles-sur-Cher.

Vu le regroupement des parcelles citées ci-dessus qui a permis la création des terrains identifiés comme suit : ZB n° 369p, 370p, 371p, 372p.

Vu la délibération du conseil municipal n° 2024/D/06/3-1/079 en date du 20 juin 2024 relative à l'acquisition de terrains destinés à la construction d'un crématorium.

Vu le plan de division établi par le Cabinet GEOPLUS de Romorantin-Lanthenay en date du 15 juillet 2024 qui a permis de définir précisément les parcelles faisant l'objet de la cession soit : ZB n° 369 : 955 m², ZB n° 372 : 3 900 m², ZB n° 377 : 3 974 m² soit une surface totale de 8 829 m².

Considérant que cette nouvelle contenance totale diffère de celle indiquée par la délibération du 20/06/2024 mais qu'elle s'explique par une reprise des données cadastrales déterminées graphiquement à partir du plan cadastral et non des surfaces définies au cadastre.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 19 Février 2025
Date de mise en ligne sur le site internet, le 19 Février 2025

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-041-214102428-20250212-2025_3_1_00

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser l'achat des parcelles nouvellement cadastrées ZB n° 369, 372, 377 d'une superficie totale de 8 829 m² sises Avenue Cher Sologne au prix de 8 euros HT/m² soit 70 632 euros net vendeur.
- De prendre en charge les frais de notaire.
- De mandater l'Étude ACTES EN SOLOGNE Notaire (Me GHESTEM) Notaire à Selles-sur-Cher de procéder à la rédaction des actes.
- De donner pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

Le Maire, **Stella COCHETON**



Le Secrétaire de séance, **Gérard MARGOTTIN**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Gérard Margottin', written over a faint, illegible stamp or background.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 19 Février 2025
Date de mise en ligne sur le site internet, le 19 Février 2025

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-041-214102428-20250212-2025_3_1_00